

Session extraordinaire

Partager des expériences relatives à la prise de mesures en vue d'adhérer aux deux Conventions mondiales sur l'eau de l'ONU

12 décembre 2017, 14h00 – 14h50, Salle XII

Contexte

La Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation est entrée en vigueur en 2014, et la Convention sur l'eau s'est ouverte à tous les États Membres des Nations Unies en 2016. Ces dernières années, de nombreux États non parties à travers le monde ont participé aux réunions et activités menées au titre de la Convention, et plusieurs d'entre eux ont entamé une discussion nationale au sujet de la Convention sur l'eau et/ou de la Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation. L'objectif de cette session extraordinaire est de partager les expériences des non-Parties en examinant la pertinence des Conventions sur l'eau à l'échelle nationale. Ce faisant, la session se révélera bénéfique aux pays ayant déjà entamé un processus d'adhésion, ou aux pays qui pourraient avoir un intérêt à amorcer un tel processus. La session se penchera tant sur les défis à relever que sur les opportunités liées au processus d'adhésion.

Programme

14h00 – 14h05 : Brève introduction à la session extraordinaire.

– Formation de groupes –

- *Groupe 1 – espagnol. Facilitateur : Mme Chantal Demilecamps*
- *Groupe 2 – français. Facilitateur : M. Komlan Sangbana*
- *Groupe 3 – anglais. Facilitateur : Mme Francesca Bernardini/M. Alistair Rieu-Clarke*
- *Groupe 4 – russe. Facilitateur : M. Alisher Mamadzhadov*

14h10 – 14h20 Présentations en groupes : exemples de pays ayant pris des mesures en vue de l'adhésion

- *Groupe 1 – M. Reategui Fernando : l'expérience du Pérou*
- *Groupe 2 – M. Alifa Moussa : l'expérience du Tchad*
- *Groupe 3 – M. Ngo Tuan Dung : l'expérience du Vietnam*
- *Groupe 4 – M. Mariam Makarova : l'expérience de la Géorgie*

14h20 – 14h50 Discussions en groupe

(1) Quelle est votre perspective nationale concernant les Conventions ?

(2) Quelles mesures ont été prises jusqu'ici dans votre pays en vue d'étudier/d'adhérer aux Conventions ?

(3) Souhaitez-vous partager des enseignements tirés ?

(4) Quelles actions entendez-vous mener à bien une fois de retour dans votre pays ?